

## Synthèse du bureau du Cnis du 12 mars 2025

Le bureau du Cnis s'est réuni à l'Atrium sous la présidence de Bertrand du Marais.

Pierrette Schuhl, sous-directrice des systèmes d'information et des études statistiques (SIES) a présenté le **service statistique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, créé en 2009, ses missions, collaborations, les principales sources qu'il mobilise, et ses productions. Le SIES est chargé de produire et diffuser des statistiques, des référentiels, des études et des outils sur le champ du ministère et d'en gérer les applications. Il s'agit d'appuyer les missions opérationnelles et stratégiques du ministère, en réalisant notamment des simulations sur les bourses, des prévisions d'effectifs étudiants et de départ en retraite d'enseignants, une modélisation de la réussite et élaborant des indicateurs. Les sources de données, outre le SI sur les inscriptions et les résultats des étudiants, sont les plateformes Parcoursup et Mon Master, les bases issues des déclarations sociales nominatives, et des enquêtes d'insertion des diplômés. Par un rapprochement de fichiers des mondes Etudiant et Marché du travail, le dispositif InserSup se déploie sur les différentes filières du supérieur pour calculer des taux d'emploi salarié (et prochainement non-salarié) des sortants à différents horizons. La fiabilité croissante de l'identifiant national élève permet désormais de suivre les étudiants dans leurs parcours d'étude, constitué d'un nombre croissant de passerelles, et d'obtenir ainsi, par exemple, une meilleure vision du rôle de l'université. Les membres du bureau ont salué la richesse des informations produites, souhaité qu'on progresse dans la connaissance de l'enseignement privé lucratif, interrogé sur l'adéquation entre la formation et l'emploi, et questionné les modalités de mises à disposition des données individuelles, différentes pour la Depp (plateforme IDEE) et le Sies (CASD).

Jean-Luc Tavernier a présenté les **actualités de la statistique publique**. La semaine précédente s'est tenue la 56<sup>e</sup> Commission statistique de l'ONU avec l'adoption du nouveau Système de comptabilité nationale, et un point d'étape sur les objectifs de développement durable dans le cadre de l'agenda 2030 de l'ONU, qui ne seront probablement pas atteints. A Mayotte, où les chiffres du recensement sont régulièrement attaqués, un recensement exhaustif aura lieu en fin d'année 2025, en rupture avec le système des enquêtes annuelles instauré en 2020, un préalable étant de reconstruire une cartographie du bâti, fortement endommagé par le cyclone. La collecte du recensement s'est bien passée partout ailleurs, le taux de réponse sur internet progresse encore et près de 4 ménages sur 10 répondent sur smartphone. Les nouvelles questions introduites dans le bulletin individuel - dont celle sur le pays de naissance des parents, qui a continué à faire débat pendant la collecte - feront l'objet d'un bilan qui sera présenté au Cnis. A noter l'aboutissement des travaux menés dans le cadre de la Commission nationale d'évaluation du recensement en vue de ramener à 2 ans l'écart entre la date de référence et la date de publication des résultats du recensement. Concernant l'impact possible de la loi Plein emploi sur le taux de chômage, l'Insee publiera prochainement une étude décrivant la situation *ex ante* des statuts d'activité au sens du Bureau international du travail, en comparant les bénéficiaires de RSA aux non-bénéficiaires, selon qu'ils sont ou non inscrits à France Travail. Plusieurs publications ont été diffusées - ou le seront prochainement - par le SSP pour évaluer les retombées des Jeux Olympiques 2024. La seconde phase de l'enquête Sans Domicile, auprès des individus, démarrera sur le terrain fin mars pour des résultats fin 2026. L'enquête Emploi du temps sera lancée à partir d'octobre 2025. Par ailleurs, le SSP met en place une politique de communication globale, commune et partagée par l'ensemble de ses membres, reposant sur une stratégie de marque (missions, vision, valeurs, positionnement) ainsi que sur une nouvelle identité visuelle (logo).

Bertrand du Marais a ensuite repris les **recommandations du rapport de l'Inspection générale de l'Insee** sur la concertation et les nouveaux modes de collecte au Cnis, les classant en 3 rubriques : les procédures et le fonctionnement du Cnis ; la gouvernance du Cnis ; les nouveaux modes de

collecte. Certaines sont déjà en cours, comme la refonte du site internet, ou en pratique comme les modalités diversifiées de la concertation, d'autres méritent réflexion ou adaptation, comme le suivi des avis du moyen terme et la fréquence de l'exercice prospectif. Le président sera attentif à ce que le bureau joue pleinement son rôle d'impulsion sans se substituer aux commissions, groupes de travail ou autres instances de concertation ; il veillera à ce qu'on ne développe pas de dispositifs trop lourds, avec le risque pour le Cnis de faire de la gestion. Pour autant il lui semble légitime que le Cnis soit le lieu où trouver l'ensemble des appariements réalisés pour produire la statistique publique, à l'instar des enquêtes statistiques.

La rencontre du 28 mai prochain sera l'occasion de débattre d'un **projet de « cadre de référence » pour les appariements** dans le champ de la statistique publique. Olivier Lefebvre, maître d'ouvrage de Résil (répertoire statistique des individus et des logements), en a présenté les grandes lignes, rappelant le contexte de fort développement de ces pratiques de rapprochement de fichiers et la mise en service prochaine par l'Insee d'un service dédié. Selon la nature de l'appariement, le rôle du Cnis sera différent et, le cas échéant, il donnera un avis sur le projet d'appariement, à l'instar de ce qu'il fait sur les enquêtes (avis d'opportunité), suivant en cela une recommandation du groupe de concertation du Cnis (2022) reprise par la Cnil. Un bilan au bout de 2 ans de fonctionnement permettra au besoin d'apporter des ajustements. Le site du Cnis recensera l'ensemble des appariements réalisés pour assurer un maximum de transparence. Roxane Silberman a souligné l'importance de disposer d'un regard transversal sur l'ensemble des appariements réalisés.

Les membres du bureau sont invités à transmettre leurs observations et contributions d'ici le 1<sup>er</sup> mai, sur les suites à donner au rapport de l'inspection générale et sur le projet de cadre de référence..

Le **développement de la culture statistique** a fait l'objet d'un rapport des Inspections générales de l'Insee et des ministères en charge de l'éducation et des affaires culturelles qui a identifié les compétences de base pour le grand public et dégagé 3 axes : faire de la culture statistique un enjeu visible, développer les compétences avec des leviers différents selon les publics, monter en puissance par la communication et le décroisement. L'Insee et la Depp se sont saisies des recommandations en direction de différents publics avec une série d'actions (à retrouver sur la page « Découvrir, apprendre, enseigner » de insee.fr), deux saisines du Conseil supérieur des programmes de la part de la Ministre de l'Éducation nationale, pour par exemple que figurent tôt dans les programmes d'Histoire-géographie les « principales notions statistiques permettant de décrire le monde où vivent les élèves ». Les évaluations de la Depp sur les compétences des élèves – les Français se situant dans la moyenne à l'enquête PISA - pointent les acquis et les difficultés sur lesquelles butent souvent les élèves (faire une analyse critique de documents, interpréter les graphiques complexes...).

Gilles Pouzin a ouvert le débat sur les besoins propres aux journalistes et aux partenaires sociaux en insistant sur l'intérêt de former les journalistes pour « bien faire parler les chiffres » en leur montrant l'intérêt pratique des statistiques correctement interprétées. Par ailleurs, les statistiques sont la base de support des négociations pour les partenaires sociaux, et ceci suppose de régler les problèmes de communication, d'accès et de partage de l'information, sans parler d'un déficit plus récent d'adhésion aux valeurs factuelles. Nicolas Seneze relève que le public souvent utilise la statistique pour confirmer ses propres opinions ; une méfiance monte vis-à-vis des chiffres officiels, notamment les chiffres du chômage forcément manipulés, ou la population à Mayotte... Du côté des journalistes, un travail utile pourrait être mené sur la formation permanente pour développer la culture statistique. Les jeunes data journalistes apportent un regard critique. La relation à la bonne statistique est très importante dans l'exercice de ce métier.

Bertrand du Marais interroge le paradoxe entre une présence accrue des statistiques et la remise en cause de leur légitimité. Les échanges ont souligné l'intérêt des vidéos courtes pour un large public. Ce qui est nouveau c'est la croissance des données alternatives, car la controverse sur les chiffres du chômage est ancienne. L'enseignement des statistiques gagnerait à faire davantage le lien avec des réalités concrètes. Qu'au moins les élèves de collège aient une idée de ce qu'est le chômage, l'inflation et le nombre d'immigrés, et où trouver les bons chiffres.

Bertrand du Marais a indiqué que le rapport faisant le bilan détaillé du programme de moyen terme précédent (2019-2023) était [en ligne](#). Un projet de colloque du Cnis sur les territoires dans la transition écologique sera prochainement présenté.

Le prochain bureau se réunira le 4 juin 2025 matin. Le prochain rendez-vous est la rencontre sur les appariements du 28 mai (les inscriptions sont ouvertes [ici](#)).